REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix-Travail-Patrie

SERVICES DU PREMIER MINISTRE

SECRETARIAT GENERAL

REPUBLIC OF CAMEROON
Peace-Work-Fatherland

PRIME MINISTER'S OFFICE

SECRETARIAT GENERAL

COMMUNIQUE

****

Le Premier Ministre, Chef du Gouvernement, **Son Excellence Joseph DION NGUTE**, a présidé ce jeudi 02 juillet 2020 dès 10 heures à l'auditorium de ses Services, un Conseil de Cabinet spécial consacré à l'examen du Document de programmation économique et budgétaire à moyen terme pour la période 2021-2023, en prélude au Débat d'Orientation Budgétaire qui se tiendra au Parlement dans les prochains jours.

Les Ministres d'Etat, les Ministres et les Ministres Délégués ont pris part à ce Conseil, dont l'unique point à l'ordre du jour était l'exposé du Ministre des Finances sur *les lignes directrices du Document de programmation économique et budgétaire pour la période 2021-2023*.

Prenant la parole après la communication introductive du Chef du Gouvernement, le Ministre des Finances a rappelé que le débat d'orientation budgétaire, prévu par la loi du 11 juillet 2018 portant régime financier de l'Etat et des autres entités publiques, a pour objectif de permettre au Parlement et au Gouvernement de mieux contribuer à la définition du cadrage macroéconomique et budgétaire, qui sous-tend l'élaboration de la loi de finances de l'Etat.

Concernant spécifiquement le Document de programmation économique et budgétaire 2021-2023, le Ministre des Finances a indiqué qu'il a été élaboré dans un contexte marqué par une contraction significative de l'activité économique à l'échelle mondiale, en raison de la crise sanitaire liée à la pandémie du coronavirus. Cependant, le Plan de riposte mis en œuvre par le Gouvernement, sous la très haute impulsion du Chef de l'Etat, a permis d'atténuer les impacts socio-économiques de cette crise et de définir les conditions d'une relance de la machine économique.

Dans cette optique, l'action publique pour la période 2021-2023 va prioritairement porter sur (i) la maîtrise de la situation sanitaire et l'atténuation des impacts de la pandémie du COVID-19 ; (ii) la poursuite de la mise en œuvre des recommandations du Grand Dialogue National, notamment la reconstruction des Régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest ; (iii) l'accélération du processus de décentralisation ; (iv) le déploiement progressif

de la Couverture Santé Universelle ; (v) le maintien de la veille sécuritaire sur l'étendue du territoire national et (vi) la finalisation des grands projets de première génération, en particulier ceux relatifs au Plan d'urgence triennal pour la croissance économique, au Plan triennal spécial jeunes et à l'organisation du CHAN 2021 et de la CAN de football 2022.

Poursuivant son propos, le Ministre des Finances a souligné qu'au regard de la baisse des recettes publiques, les perspectives économiques et financières de l'Etat pour la période 2021-2023 s'articulent principalement autour de la politique de « **l'import-substitution** », à travers la réduction ou la suppression progressive des exonérations sur certains produits qui grèvent la balance commerciale, de manière à favoriser leur production locale à plus grande échelle. En outre, des facilités de divers ordres seront accordées aux producteurs nationaux, en vue de promouvoir le label « *made in Cameroon* », et un accent sera mis sur l'amélioration de la rentabilité et de la compétitivité des entreprises publiques.

A l'issue du débat consécutif à cet exposé, le Premier Ministre a demandé au Ministre des Finances d'affiner les orientations budgétaires proposées et de lui soumettre sous quinzaine, des mesures concrètes et détaillées susceptibles d'être intégrées dans la loi de finances de l'exercice 2021. Il lui a en outre prescrit de privilégier l'ingénierie du partenariat, en identifiant celles des entreprises publiques dont le capital peut être ouvert au secteur privé, dans la perspective de soulager le Trésor Public et d'accroître leurs performances.

Le Chef du Gouvernement a également instruit le Ministre des Finances et le Ministre de l'Economie, de constituer des provisions budgétaires pour l'achèvement des projets structurants en cours, en réalisant des économies sur les dépenses de consommation courante, le carburant, l'acquisition des véhicules de service ou de fonction ainsi que les frais de mission, dont les enveloppes seront considérablement réduites. Enfin, il leur a demandé d'accélérer le processus d'élaboration du projet de loi de finances de l'exercice 2021, afin qu'elle soit déposée au Parlement dans les délais prescrits.

Le Conseil s'est achevé à 13 h 15 mn.

Yaoundé, le 02 JUIL 2020

Le Secrétaire Général des Services
du Premier Ministre,

FOUDA Séraphin Magloire